

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquisition de titres.

communiqué en date du 26 septembre 2019

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



**INITIÉE PAR
CEDYS & CO**

COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DE LA NOTE EN RÉPONSE ET DU DOCUMENT AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ EVOLIS

**PRIX DE L'OFFRE : 30 euros par action EVOLIS
DURÉE DE L'OFFRE : 16 jours de négociation**

Le présent communiqué établi par la société EVOLIS est diffusé conformément aux articles 231-27, 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

Conformément aux articles L. 621-8 du Code monétaire et financier et 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 24 septembre 2019, apposé le visa n° 19-453 en date du 24 septembre sur la note en réponse établie par la société EVOLIS relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par CEDYS & CO sur les actions Evolis à un prix de 30€ par action.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document Autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société EVOLIS ont été déposées auprès de l'AMF le 24 septembre 2019 et mis à disposition du public le 26 septembre 2019.

La Note en Réponse et le document Autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société EVOLIS sont disponibles sur le site Internet de la société EVOLIS (<https://fr.evolis.com/>) ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais au siège social d'EVOLIS sis 14, avenue de la Fontaine, ZI Angers-Beaucouzé, 49070 Beaucouzé France

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. EVOLIS décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.